

A 6	COMMUNICATION	T 6.1	Assurer la communication interne et externe du service maintenance	
Description de la tâche • Renseigner <i>l'historique du bien</i>. • Élaborer ou compléter les documents d'aide au diagnostic et/ou d'aide à la réparation. • Établir un compte rendu d'intervention à sa hiérarchie. • Mettre à jour éventuellement le dossier technique et/ou de maintenance. • Assurer la communication externe : - informer le client et/ou l'exploitant de manière concise et précise sur l'indisponibilité ou de la remise en service du bien ; - prendre contact avec les fournisseurs.				
Situation de début • Un besoin de communication avec un client, un exploitant ou un fournisseur.				
Conditions de réalisation • Moyens - Les outils informatiques. - Les bases de données techniques. - Le dossier technique et le dossier maintenance du bien. - Les outils de communication du service maintenance. • Liaisons - Le service maintenance. - Les fournisseurs, les cotraitants, les prestataires spécialisés, le client, la hot line, l'exploitant. • Références et ressources - La réglementation et les normes en vigueur. - L'organisation et les procédures de communication.				
Résultats attendus • Les différents documents ont été correctement complétés, diffusés et mis à jour. • Les outils de communication sont appropriés (écrit-oral). • Les informations sont correctement transmises aux intéressés, de manière concise et précise.				
Autonomie				
Champ technique		Autonomie totale	Autonomie partielle	Tâche non réalisée
Systèmes de production				
Systèmes énergétiques et fluidiques				
Systèmes éoliens				